

MARTINIQUE MONUMENTS HISTORIQUES EN CHANTIER



CARBET PRESBYTERE

édifice classé au titre des Monuments historiques par arrêté en date du 20/07/1992

CARBET, le presbytère, Monument historique en chantier.

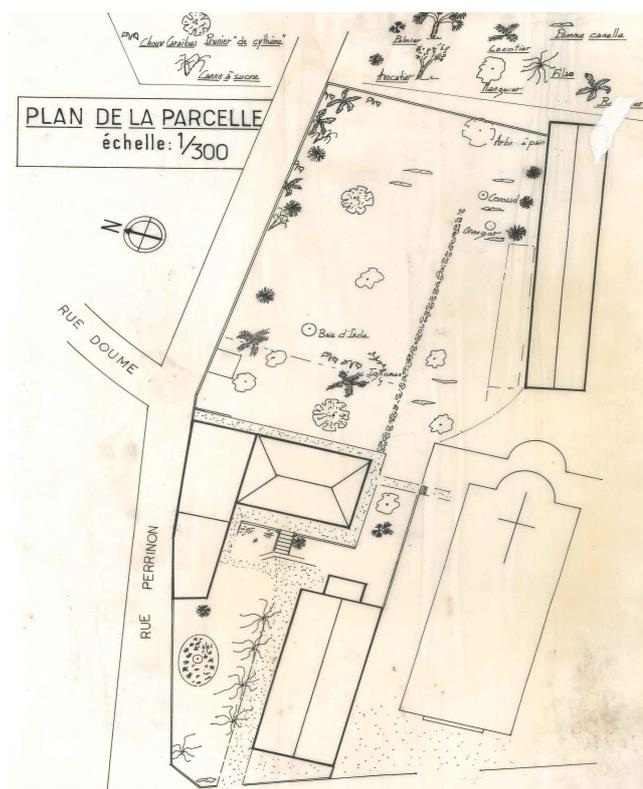
Le presbytère et son enclos sont situés dans le bourg du Carbet. La parcelle cadastrale n°108, terrain d'assiette du presbytère, appartient à la commune, et la n°304, presbytère et terrain, appartiennent à l'Association diocésaine. Le presbytère et son enclos sont protégés en totalité au titre des Monuments historique – classement par arrêté du 20 juillet 1992.

Le presbytère fera l'objet de travaux de restauration sur une durée de dix mois. La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Architecte en chef des Monuments historiques, Monsieur Étienne Poncelet.

Le 18 octobre 2012, la Direction des Affaires Culturelles de Martinique accordait une subvention à la commune du Carbet pour la restauration du presbytère d'un montant 137.937,87€ soit 25 % du montant total des travaux.

Les autres partenaires sont le Conseil Régional de Martinique pour 65 % et la commune pour 10 %.

Les travaux ont démarré en 2015 et l'opération sera suivi par le Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques de Martinique dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique (CST).

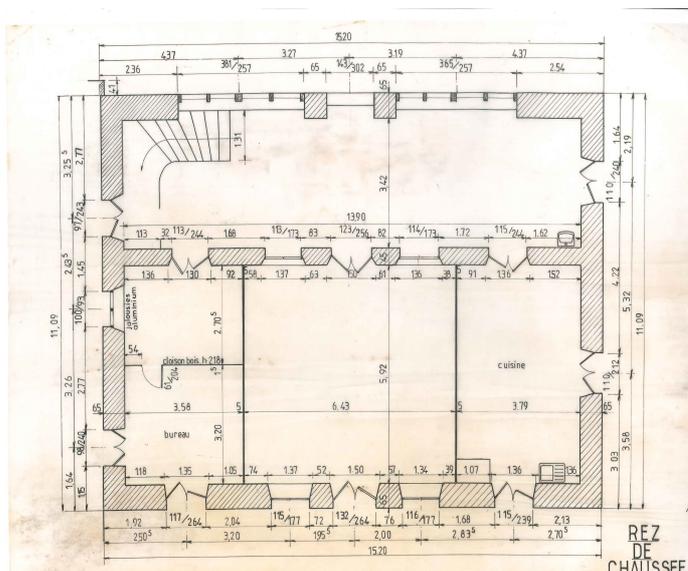


L'histoire et l'architecture de la construction :

Le presbytère du Carbet est lié à l'église Saint-Jacques (édifice classé au titre des Monuments historique par arrêté du 29/12/1978). Cette dernière à sans doute été remaniée voire reconstruite par les Dominicains, après le départ des Jésuites qui avaient bâti le premier édifice en 1651.

En 1686 le Père Lansart, contrairement à d'autres prêtres de la Martinique « dispose de bâtiment en parfait état, seul le cimetière demande une clôture ».

De 1835 à 1861, le Père Jean-Claude Goux est curé de la paroisse, et entreprend de



nombreux travaux touchant à l'église et au presbytère après le tremblement de terre du 11 janvier 1839. Il est probablement à l'origine des lambris peints présents dans le salon du rez-de-chaussée. Par la suite, le bâtiment est toujours utilisé par les différents prêtres qui déversent la paroisse.

Le presbytère est un bâtiment situé au Nord de l'église Saint-Jacques, légèrement en contre haut. La liaison entre les deux édifices est réalisée par un emmarchement passant dans le cimetière qui entoure l'église. Le presbytère est compris dans un enclos paroissial fermé de mur qui abrite aussi un vaste jardin d'agrément planté de manguiers et un bâtiment qui servait anciennement de sucrerie, aujourd'hui désaffecté.



MARTINIQUE - LE CARBET - PAROISSE SAINT-JACQUES - PRESBYTERE
Document graphique
E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T. : 03.20.31.58.81 - dessin: E.P. et P.S. - Octobre 2013

Un canal, dont les eaux provenant du morne avoisinant, longe le mur de clôture Nord, et servait vraisemblablement à alimenter le réseau hydraulique de la propriété. Aujourd'hui, seul ce jardin est alimenté par ce réseau.

En avant de la maison, et depuis la rue qui borde la parcelle à l'Ouest, se trouvait anciennement une cour desservie par une allée centrale bordée symétriquement de deux rectangles de pelouse agrémentés de deux bassins rectangulaires.

Aujourd'hui un des bassins a disparu au profit d'une salle paroissiale en béton sans qualité architecturale. Il en va de même pour une partie de la pelouse restante où a été construite une salle de catéchisme.



Profitant de la déclivité naturelle du terrain, la maison est soutenue par un soubassement formant un podium. Son accès depuis la cour est réalisé par un quatre marches cantonnées de deux rampes magnifiées par deux éléments en pierres de taille sculptées.

Le volume général de la maison est un parallélépipède rectangle de onze mètres de côté par quinze de large pour une hauteur depuis le sol jusqu'au faîtage de onze mètres.



La maison, orientée Nord-Sud, est construite en moellon enduit pour le rez-de-chaussée et l'étage, tandis que la façade sur jardin est en bardage bois. Les fenêtres incluses dans les maçonneries reçoivent des encadrements en pierres de taille.

L'ensemble est couvert par une toiture, en tuile plate à écaille, à quatre pentes agrémentée de quatre lucarnes.

La façade côté cour est parfaitement symétrisée. Elle comporte deux travées d'ouvertures se répartissant d'après un axe central composé de la porte principale de la maison surmontée à l'étage d'une porte fenêtre, munie d'un léger barreaudage en fer forgé. La façade côté jardin est plus largement ouverte par un système de jalousie en bois rétractable au rez-de-chaussée pour profiter des alizés, mais conserve un dessin symétrique.

Les façades latérales ont des percements plus aléatoires issus de la fonction des pièces qui se trouvent à l'arrière.

Le plan du rez-de-chaussée se distribue autour d'un salon portant des boiseries peintes avec des trumeaux en trompe l'œil avec la cuisine, un office, et un bureau. Côté jardin, est aménagé un vaste salon sur toute la longueur du bâtiment. Dans cet espace, au Nord, se situe l'escalier tournant à gauche à deux volées en bois. À l'étage un couloir dessert quatre chambres séparées par des cloisons de bois. Enfin, pour accéder aux combles un escalier droit est aménagé.



Les désordres et les pathologies de la construction :

Suite à l'étude de septembre 1994 et du projet du 8 juin 2009, les travaux de restauration des toitures ont été réalisés. Il convient, pour cette nouvelle phase de travaux de dix mois, d'achever la restauration extérieure et intérieure du bâtiment pour reloger le prêtre et l'activité paroissiale.



Plusieurs désordres touchent les parements : enduit de ciment gris, pierres de taille très dégradées, présence de sels et d'humidité dans les maçonneries, etc. Les bardages en bois ainsi que la structure sont touchés par des infiltrations, quelques bois sont pourris, et des attaques de parasites xylophages sont à noter.

L'étage, entièrement en bois, souffre des mêmes pathologies que les bardages.

Les sanitaires et l'électricité sont vétustes. Par ailleurs, plusieurs bâtiments adventices seront démolis pour laisser place à des aménagements plus qualitatifs

Les travaux envisagés :

Pour assainir les murs de la construction sont prévus des travaux de maçonnerie avec la mise en place d'un enduit de chaux aérienne. Les pierres de taille des encadrements des baies trop épauffrées seront remplacées ou confortées.

Les éléments en bois tant extérieurs qu'intérieurs (sols, plafonds, cloisons, bardages, menuiseries, etc.) seront repris en recherche ou remplacés si trop vétustes. Puis, l'ensemble sera remis en peinture.



Les intervenants par corps d'état :

ARCHITECTE :

Monsieur Étienne Poncelet, Architecte en chef des Monuments historiques – ACMH, – 14, Rue du Gros Gérard, 59 000 Lille

VÉRIFICATEUR :

Cabinet Jean-Pierre LECOT – 6, rue du Général de Gaulle 95 880 Enghien-les-Bains

OPC – ORDONNANCEMENT PILOTAGE & COORDINATION :

Cabinet Philippe MACHEFER – 5 rue des Jacobins, 49 100 Angers

MAÇONNERIE et PIERRE DE TAILLE :

SOCIETE MEDITERRANEENNE DE BATIMENT ET DE RENOVATION – SMBR – 34, Avenue Henri Matisse, 06 200 Nice

CHARPENTE MENUISERIE :

COALYS ANTILLES – 105, Zac Les Coteaux, 97 228 Sainte-Luce

PEINTURE :

NEWTON ENTREPRISE – 81, Les Sommets de Terreville, 97 233 Schoelcher

PLOMBERIE :

SOLUTION BTP – 22 Rue Osman Nadeau, 97 200 Fort de France

ÉLECTRICITÉ :
ENTREPRISE ALIZELEC – 25, Route de Ravine Vilaine, 97 200 Fort de France

Pour joindre le Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques de Martinique :

Direction des Affaires Culturelles de Martinique
STAP – CMH
54 rue du Professeur Raymond Garcin
97 200 Fort-de-France

Téléphone : 05 96 60 87 11
Télécopie : 05 96 60 79 69
Courriel : sdap972@culture.gouv.fr

Rédaction C. Bourel Le Guilloux, Yvan Prikhodiko, STAP – CMH 972

Crédits illustrations : C. Bourel Le Guilloux, Y. Prikhodiko, STAP-CMH 972, Étienne Poncelet – ACMH.

Version juillet 2015